Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260310-2026_49-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 39
Votants : 33
Présents : 32
Absents représentés : 1

Date de la convocation : 3 mars 2026
Date d'affichage : 3 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à l'Espace Social et Culturel Commun salle de l'Auditorium "1 rue Albert Camus" Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Christian HUBERT, Président.

Etaient présents : M. Hubert, M. Houdus, M. Janvier, M. Boulmer, M. Gaigne, Mme Meignan, M. De Gouvion Saint Cyr, M. Hervé, M. Helbert, Mme Eslhout, Mme Montembault, M. Eon, M. Rault, M. Sourdin Pierre, M. Vallée, Mme Cellier-Chenoir, M. Retoré, Mme Perrin, M. Sourdin Jean Frédéric, Mme Chataignier, Mme Prunier, Mme Lohier, M. Besnard, Mme Malle, M. Monthorin, M. Hamard, Mme Boulière, M. De Moncuit, M. Prioul, M. Avril, Mme Blaise, M. Rapinel

Suppléants présents sans voix délibérante : M. Jobert, Mme Tison,

Absente excusée avec pouvoir : Mme Machard représentée par M. Houdus

Absents Excusés : M. Dubreil-Jardin, Mme Balusson

Absents : Mme Launay, Mme Jouaux, Mme Gobé, M. Germain,

Mme Paule PERRIN est désignée secrétaire de séance

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_49_020_1.1 : Attribution Marché public – Réfection de la voie communale (VC) n°4 sur la commune de Saint Germain en Coglès

Monsieur Daniel HELBERT, Vice-Président aux services techniques rappelle aux membres du Conseil Communautaire qu'un marché public pour Travaux de réfection de la VC 4 à Saint Germain en Coglès selon une procédure de marché à procédure adaptée a été lancé.

Contexte :

La voie communale VC4 supporte un trafic important de poids lourds, entraînant une dégradation avancée de la chaussée. Afin d'assurer la sécurité des usagers et de maintenir un niveau de service satisfaisant, des travaux de renforcement de la voie doivent être engagés.

Pour la réalisation de ces travaux, une consultation a été lancée sous la forme d'un marché public passé selon une procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1, 1° du Code de la commande publique.

Le marché n'est pas alloti, l'objet de la consultation ne permettant pas l'identification de prestations distinctes, en application de l'article L2113-10 du Code de la commande publique.

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260310-2026_49-DE

La consultation a été publiée sur la plateforme Mégalis Bretagne le 14 janvier 2026. Une insertion dans un journal d'annonces légales a également été réalisée le 14 janvier 2026, pour une parution dans Ouest France (Ille-et-Vilaine).

La date limite de remise des offres a été fixée au mardi 11 février 2026 à 12h00.

L'analyse des offres a été effectuée lors de la commission MAPA, programmée le mardi 24 février 2026 à 17h00.

Aussi, après présentation du rapport d'analyse des offres réalisé par le Directeur des Services Techniques de Couesnon Marches de Bretagne, les membres de la Commission Marchés à Procédure Adaptée (MAPA) a émis un avis favorable sur l'attribution du marché pour l'offre de base et les options 1, 2 et 4 de la Société PIGEON TP dont les montants sont présentés ci-dessous :

Attributaire	Offres et Options	Montants estimatifs en € HT	Montants estimatifs en € TTC
Société PIGEON TP La Garennes 50 220 DUCEY LES CHERIES	offre de base	383 834,45 €	460 601,34 €
	Option 1	32 856,80 €	39 428,16 €
	Option 2	3 508,00 €	4 209,60 €
	Option 4	3 780,00 €	4 536,00 €
Montant Total		**423 979,25 €**	**508 775,10 €**

Monsieur Daniel HELBERT, Vice-président en charge de la voirie et des services techniques, propose :

Vu l'avis favorable de la Commission des Marches à Procédure Adaptée en date du 24 février 2026,

- **D'attribuer le marché de réfection de la voie communale n°4 à la Société PIGEON TP La Garenne 50220 Ducey les Chéries pour un montant total de 423 979,25 € HT ;**

- **D'autoriser Monsieur le Président ou en cas d'empêchement Monsieur le Vice-président à signer l'ensemble des documents relatifs à ce marché.**

Vu l'exposé de Monsieur Daniel HELBERT, Vice-président en charge de la voirie et des services techniques

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de Monsieur Daniel HELBERT, Vice-président en charge de la voirie et des services techniques telle que présentée ci-dessus

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
CHRISTIAN HUBERT